

SUBVENTIONS DU FONDS DU SPORT POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2023

Subventions pour les compétitions sportives

La demande doit être déposée au moyen du formulaire en ligne [Compétitions sportives \(be.ch\)](https://www.conseildujurabernois.ch/competitions-sportives) **après la manifestation**, au plus tard le 31 décembre de l'année civile suivante. Les subventions sont plafonnées à 10 000 francs par compétition et se basent sur deux critères : le nombre de participantes et de participants ainsi que les frais de compétition imputables.

Dans le Jura bernois, le Conseil du Jura bernois (CJB) fixe les montants dans un règlement spécifique.

Objet	Type de soutien	Montant octroyé
Association Pumptrack 2520	Redbull UCI Pumptrack World CS et Championnat Suisse Elite et Junior 2022	10'000 francs
Groupe Sportif Malleray-Bévilard	Trophée de la Tour de Moron - Corrida des enfants	8'690 francs
Course pédestre Villeret-Chasseral-Villeret	22ème édition de la course pédestre Villeret - Chasseral - Villeret	6'550 francs
Société de Tir à l'arbalète Tramelan	Jubilé du 70ème	2'150 francs
FSG La Neuveville	Triathlon des écoles du 29 juin 2022 et Bike and Run du 18 août 2022	1'160 francs
Bordée de Tribord La Neuveville	Régate - Bol d'or 2022	1'060 francs
Bordée de Tribord La Neuveville	Régate - C3L 2022	890 francs
Bordée de Tribord La Neuveville	Régate - Coupe Sirène 2022	560 francs
Haltéro-Club Tramelan	16ème Tournoi MFX	530 francs
Bordée de Tribord La Neuveville	Régate - Hagneck 2022	510 francs
		32'100 francs



Subventions pour la construction et remise en état d'infrastructures sportives

Ont droit à une subvention : les associations ou fédérations sportives cantonales bernoises, les organisations cantonales bernoises d'utilité publique ou les communes bernoises. À noter que les infrastructures doivent être accessibles à un large public et situées dans le canton de Berne.

La demande doit être déposée au moyen du formulaire en ligne [Construction et remise en état d'infrastructures sportives \(be.ch\)](https://www.conseildujuraberne.ch/fr/infrastructure-sportive) **avant le début du projet.**

Objet	Type de soutien	Montant octroyé
Tennis-Club Tramelan	Remplacement de l'éclairage	4'460 francs
		4'460 francs

Subventions pour le matériel sportif

Ont droit à des subventions:

- les associations et les fédérations sportives cantonales dont le siège se trouve dans le canton;
- les autres organisations cantonales bernoises d'utilité publique qui soutiennent le sport dans le canton;
- les communes du canton

Une subvention peut être allouée pour du matériel sportif usuel non personnel servant à la pratique d'une discipline sportive ou pour des pièces détachées, conformément à la liste du matériel sportif subventionné disponible sur le site internet suivant : [Matériel sportif \(be.ch\)](https://www.conseildujuraberne.ch/fr/matériel-sportif)

La demande doit être déposée au moyen du formulaire en ligne [Matériel sportif \(be.ch\)](https://www.conseildujuraberne.ch/fr/matériel-sportif) **après l'acquisition du matériel sportif**, au plus tard le 31 décembre de l'année suivante.

Objet	Type de soutien	Montant octroyé
Bordée de Tribord La Neuveville	Matériel de sport	13'680 francs
		13'680 francs



Informations

- Cyprien Louis, président du CJB, 078 714 45 53
- Kim Seiler, secrétaire générale du CJB, 031 633 75 73

Rue des Fossés 1
Case postale 524
2520 La Neuveville

T +41 31 633 75 73
www.conseildujurabernois.ch
info.cjb@be.ch

